



## Besoin de réponses!!!!!!!!!!

Par **bab98**, le **27/01/2010** à **20:08**

Bonjour,

Mon compagnon et moi sommes en pleine recherche d'appartement dans l'Eure et Loir. Ce soir mon compagnon avait rendez-vous avec une agence immobilière. Celle ci lui a demandé de payer 250€ pour pouvoir s'inscrire dans l'agence, en retour il a reçu une liste de 15 appartements.

Au tout départ, c'est moi qui ai téléphoné à l'agence pour qu'elle puisse nous aider mais en aucun cas l'agence m'a fait part de ce règlement.

Car nous avons déjà des rendez vous pour des visites d'appartements mais nous voulions tout de même voir si une agence pouvait nous aider sans avoir l'intention de payer quoi que ce soit pour une inscription.

Mon compagnon m'a bien expliqué que la personne qui l'a reçu lui aurait expliqué très vaguement comment l'agence procédait au niveau des recherches etc.

J'aimerais savoir si cela est légal ou non??

Merci pour votre réponse qui rapide je l'espère!!!